



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 130500

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur de nouvelles conditions de traitement de l'ulcère de l'estomac qui concernent de nombreuses dizaines de milliers de personnes chaque année. En effet un nouveau traitement à base de bismuth vient d'être agréé sur le plan européen pour mise sur le marché, mais pas encore en France. Il lui demande dans quel délai peut être envisagée l'utilisation de ce médicament dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130500

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2230

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)